

BP Esthétique Cosmétique Parfumerie

BP ECP

Objectifs

À l'issue de la formation, vous maîtriserez toutes les techniques en soins esthétiques du visage et du corps, et en maquillage. Vous posséderez les compétences nécessaires pour conseiller les clients, et assurer la vente et la promotion de soins et de produits esthétiques. Vous pourrez ainsi organiser le lancement de nouveaux produits ou des animations commerciales sur le point de vente. Enfin, vous serez capable de gérer du personnel (élaboration de planning, formation aux techniques et produits, recrutement) et d'assurer la gestion administrative et financière de la structure (suivi des stocks, organisation de l'espace de vente, entretien des équipements).

Le titulaire du BP exerce son activité principalement dans les parfumeries ou les instituts de beauté dont il peut, après quelques années d'expérience, assurer la direction technique. Il peut également devenir animateur commercial pour des entreprises de produits et de matériels, ou Conseiller en image.

Entreprises d'accueil

Institut de beauté, parfumerie.

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un CAP Esthétique (CAP ECP)
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
45033609	34671

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 4 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

840 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
- 1 semaine en UFA,
- 1 semaine en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



LA FONTAINE
LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ
FAVERGES

LPP La Fontaine

Chemin des prés d'enfer
74210 FAVERGES
04 50 44 50 01
direction.cfp@lpp-lafontaine.com
www.lpp-lafontaine.com

Architecture et contenu de la formation

BLOCS DE COMPÉTENCES

Prestations de beauté et de bien-être visage et corps

- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie-ongulaire
- Conduire une prestation UV

Relation client Valorisation et animation de l'entreprise

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle
- Animer un lieu de vente, des journées de promotion
- Évaluer la satisfaction de la clientèle

Vie et gestion de l'entreprise

- Organiser et planifier l'activité de l'entreprise
- Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer
- Gérer l'entreprise

Français et histoire-géographie

- Produire et analyser des discours de nature variée
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

Langue vivante

- Compétences de niveau B1+ du CECRL
- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
EP1 : Prestations de beauté et de bien-être visage et corps	11	CCF et Ponctuel	Ecrit et Oral
EP2 : Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	7	CCF et Ponctuel	Ecrit et Oral
EP3 : Vie et gestion de l'entreprise	5	CCF et Ponctuel	Ecrit
EG1 : Expression et connaissance du monde	3	CCF et Ponctuel	Ecrit
EG2 : Langue vivante	1	CCF et Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : Oui

Validation partielle possible, bénéfice sur 5 années

Équivalences permettant dispenses d'épreuves : diplôme équivalent obtenu pour l'enseignement général uniquement

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
Taux de réussite du BP ECP dans l'UFA	-	80%	53%	100%
Taux de réussite globaux <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
Taux de poursuite d'étude	-	en cours	50%	44%
Satisfaction globale Apprentis entrant (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
Satisfaction globale Apprentis sortant (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
Taux d'abandon globaux	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BM Esthétique.
- BTS MECP.
- Bachelor Expert manager spa de luxe.
- ...

Débouchés professionnels :

- Employé.
- Gérant.
- Conseiller.
- Esthéticien.
- Travail saisonnier.
- ...

Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 5 895€.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{re} année	27%	43%	53%*	100%*
2 ^e année	39%	51%	61%*	100%*
3 ^e année	55%	67%	78%*	100%*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas Particulier

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
 À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis : Formation proposée en apprentissage exclusivement.

Accessibilité P.M.R. des locaux : Oui totale.

Accès par transport

- Parking gratuit sur place (pensez au covoiturage).
- Bus : Lignes 51-52 (Annecy – Albertville), arrêt « lycée La fontaine » à 50 m du lycée.
- À partir de la gare SNCF d'Annecy : environ 35 min de trajet.
- À partir de la gare SNCF d'Albertville : environ 20 min de trajet.

Les + de la formation

- **Restauration**
- Cantine / self sur place
- **Hébergement**
- Internat sur place

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique.
- Plateau technique institut pédagogique, espace vente.

Coordonnées de l'UFA



LPP La Fontaine

Chemin des prés d'enfer
74210 FAVERGES
04 50 44 50 01
direction.cfp@lpp-lafontaine.com
www.lpp-lafontaine.com

Référent handicap

Peggy GENICHON
ulis@lpp-lafontaine.com

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026